

Annexe A
Description de tâches
Photographe

Responsabilité

- a) Le/la photographe doit suivre les instructions de la direction artistique quant aux photographies à prendre pour chaque édition et doit couvrir un minimum de trois évènements par semaine.
- b) Assurer une présence aux réunions d'équipe;

Heures de travail : 10 heures par semaine.